

Cours de formation continue pour les professionnels de la construction WBK 2025

Le WBK offre aux participants la possibilité de combiner formation initiale et continue avec un échange actif d'informations et d'opinions dans l'ensemble de la branche. Cette année, l'accent est mis sur les aspects actuels de l'aménagement du territoire, la rentabilité, les procédures d'octroi des permis de construire et la protection de l'air. À cela s'ajoutent des contributions sur des thèmes liés à l'aménagement des étables et une excursion dans une exploitation pratique afin d'approfondir la mise en œuvre pratique. La 60e assemblée générale et une cérémonie anniversaire de l'ALB-CH sont intégrées au programme.

Date: Mardi 4 et mercredi 5 novembre 2025

Lieu: Grangeneuve, Route de Grangeneuve 31, CH-1725 Posieux, +41 26 305 55 00

Direction du Claude Gallay, AGRIDEA (<u>claude.gallay@agridea.ch</u>)

cours: Beat Steiner, AGRIDEA (beat.steiner@agridea.ch)

Michael Zähner, AGROSCOPE (michael.zaehner@agroscope.admin.ch)

Numéro du cours 25.321 D

Objectifs: Les participants:

• ont approfondi et discuté leurs connaissances dans les domaines thématiques prioritaires ;

• sont informés des développements actuels, des réglementations et des connaissances scienti-

• ont échangé avec les acteurs du secteur.

Méthodes : exposés, excursion et échange d'expériences.

Public cible : Personnes travaillant dans le domaine de la construction agricole et de la mécanisation agricole ou

intéressées par ces thèmes.

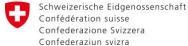
Remarques: Conférence commune de l'AGRIDEA, de l'ALB-CH, d'Agroscope et de Suissemelio. La documentation

du cours est disponible dans les deux langues. Les exposés seront traduits simultanément en fran-

çais et en allemand pendant les deux jours.



Schweizerische Vereinigung für ländliche Entwicklung Association suisse pour le développement rural Associazione svizzera per lo sviluppo rurale Associaziun svizra per il svilup rural



Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF **Agroscope**





Mardi 4 novembre 2025

dès 9h15	Inscription, café et croissants	
10h00	Allocutions de bienvenue Pius Fölmli, président ALB-CH ; Jean Charles Philipona, Grangeneuve	
10h10	Organisation et programme	
	Claude Gallay, AGRIDEA	
10h15	Les orientations de la politique agricole concernent également la construction agricole	
(1)	Marion Zufferey, Union suisse des paysans USP	
	Aménagement du territoire	
10h40	LAT2 – Mise en œuvre au niveau de l'ordonnance	
(2)	 Ce que peut signifier la priorité accordée à l'agriculture Moyens d'atteindre l'objectif de stabilisation 	
	Thomas Kappeler, Office fédéral du développement territorial ARE	
11h10	Marges de manœuvre dans la conception des constructions dans la zone agricole	
(3)	Comment intégrer harmonieusement les bâtiments dans le paysage	
- /	De la forme des bâtiments et des toitures au choix des matériaux et des couleurs Francies de miss en course protique. - Comples de miss en course protique.	
	Exemples de mise en œuvre pratique Norbert Russi, EspaceSuisse	
11h40	Discussion récapitulative	
	60e assemblée générale de l'ALB-CH	
11h50	Rapport annuel	
(4)	→ Programme d'activités	
(-)	• L'ALB-CH, plaque tournante des questions d'actualité dans le domaine de la construction.	
	Pius Fölmli, président ; Beat Steiner, directeur général ALB-CH	
12h40	Déjeuner à Grangeneuve	
	Coûts de construction et rentabilité	
14h00	Investir dans une étable laitière est-il rentable aujourd'hui ?	
(5)	Quelles sont les conditions qui déterminent le succès ? Ouand un décastra financier manage t il 2.	
	 Quand un désastre financier menace-t-il ? Pertinence de la stratégie de production pour les besoins d'investissement 	
	Christian Gazzarin, Agroscope	
14h35	Détermination des coûts dans la planification de bâtiments destinés à l'élevage de ruminants	
(6)	Cadre de référence pour les coûts de construction et d'aménagement	
	Outil de calcul pour l'estimation des coûts	
	Tanguy Morel, IDELE (France)	
15h05	Discussion récapitulative	
15h15	Pause	
	Procédure d'octroi des permis de construire	
15h40 (7)	Application des recommandations AS59 relatives aux distances à respecter pour les installation d'élevage	
	Calculateur de distances pour la nouvelle recommandation d'exécution Cercl'Air Canada d'annière de la propérie de la	
	Exemples d'application dans les procédures de planification Ignaz Hidber, Office de l'environnement SG	
16h15		
(8)	 Accélérer les procédures d'autorisation de construire Ce qu'il manque souvent dans les dossiers de demandes pour respecter des délais raisonnables 	
(-)	 Mesures contribuant à accélérer les procédures 	
	Ivan Hungerbühler, Grangeneuve	
16h40	Discussion récapitulative	
16h50	Les 60 ans de l'ALB-CH – Des débuts à l'actualité du secteur de la construction agrisano	
	Entretien avec Peter Reinhard	
	Suivi d'un apéritif anniversaire avec le soutien de	
	Alle Versicherungen aus einer	

	di 5 novembre 2025
08h00	Inscription, café et croissants
08h20	Accueil et informations pratiques
	Claude Gallay, AGRIDEA
	Construction conforme à la zone - réduction des émissions
08h30 (9)	Bâtiments destinés à des activités lucratives accessoires - Quelles sont les possibilités aujourd'hui ?
	 Questions de délimitation : conforme à la zone - activité secondaire non agricole - activité accessoire Quelles sont les règles applicables au stockage, à la transformation, à la vente, etc. ? Sarah Stübi, Hansueli Schaub, Agriexpert
09h00	Exigences relatives aux méthodes de vérification de la réduction des émissions d'ammoniac
(10)	 Conditions préalables pour déterminer la performance de réduction dans des conditions proches de la pratique dans les étables d'élevage
	Différences entre les étables à ventilation naturelle et les étables à ventilation forcée Thomas Kupper, HAFL
09h20	État actuel du projet « Ammoniac »
(11)	 Collaboration avec le secteur de la construction et de l'aménagement Exemples de projets réalisés
	Michel Fischler, plaque tournante Ammoniac
09h40	Discussion récapitulative
09h50	Pause
	Ventilation des étables - Installations hydrauliques - Techniques d'alimentation
10h20	Adaptation des étables pour ruminants au changement climatique
(12)	 Concevoir une étable bien ventilée La ventilation mécanique, un complément utile à la ventilation naturelle
	Elena Julier, Proconseil
10h50	Défis liés aux installations hydrauliques
(13)	 Prévention du reflux dans l'agriculture Utilisation de l'eau de pluie du point de vue du service public d'approvisionnement en eau
	Sandre Cosimo, SVGW Association professionnelle pour le gaz, l'eau et la chaleur
11h20	Les tapis d'affouragement pour rations sèches – une technique aux multiples possibilités
(14)	 Impact sur l'aménagement de l'espace et possibilités d'automatisation Expériences dans des exploitations pratiques et conclusions pour la planification
	Olivier Pittet, Grangeneuve
11h50	Déjeuner
13h15	Départ pour l'excursion
13h50	Visite de l'entreprise
	Postes sur les thèmes suivants :
	Alimentation par tapis roulant, Fiona Weirauch, Grangeneuve

- Alimentation par tapis roulant, *Fiona Weirauch, Grangeneuve* Logettes, *Olivier Pittet, Grangeneuve* Réutilisation judicieuse des bâtiments existants, *Christian Manser ; Kuhsignale.ch*

16h00 Fin du cours - transfert à la gare

Informations pratiques

Tarif de cours

Forfait membres de l'ALB-CH et, collaborateurs-trices de l'OFAG, de centres de recherche et de formation ainsi que d'organismes membres d'AGRIDEA:

CHF 180.- / jour

Autres participants:

• CHF 300.- / jour

Compris dans ce forfait

Frais journaliers (repas de midi, café, salles de cours, traductions, documents de cours uniquement au format pdf).

Frais supplémentaires :

Dîner du mardi 4 novembre 2025 à Grangeneuve : CHF 33.— (fondue, dessert, hors boissons). Ces frais seront **facturés** conformément à l'inscription.

Remarque concernant l'adhésion à l'ALB-CH

Comme indiqué ci-dessus, l'adhésion à l'ALB-CH donne droit à la participation au WBK avec **une réduction** de **CHF 240.**— sur **le forfait du cours (2j)**. Vous bénéficiez en outre du vaste réseau de l'ALB-CH, qui comprend des personnes et des institutions en Suisse et à l'étranger. Vous recevez en outre trois fois par an la BauNewsLetter et soutenez l'ALB-CH dans ses activités dans les domaines du conseil en construction, de la formation continue, des commissions spécialisées et des autorités

Si vous n'êtes pas encore membre de l'ALB-CH, profitez dès maintenant de l'occasion pour adhérer ; informations et demande d'adhésion à : alb-ch@agridea.ch

Inscription:

Cours 25.321 F

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouverez sur https://www.agridea.ch/fr/termes-et-conditions/.

Délai d'inscription

22 octobre 2025

Informations

+41 (0)21 619 44 06 cours@agridea.ch

Possibilités de nuitée :

Réservation de chambres : veuillez réserver vous-même auprès de l'établissement/l'hôtel de votre choix et payer directement sur place.

Grangeneuve

Example avec douche et toilettes, petit-déjeuner compris : CHF 89.- (seulement 10 chambres disponibles)

Example avec lavabo. Douche et toilettes à l'étage, petit-déjeuner compris : CHF 74.-

Pour réserver une chambre à Grangeneuve, veuillez contacter la réception :

Tél. +41 26 305 55 38 - E-mail: Grangeneuve-accueil@fr.ch (avec la mention « Cours AGRIDEA »)

Veuillez noter que le nombre de nuitées disponibles à Grangeneuve est limité.

Hôtels

D'autres hôtels se trouvent à proximité du lieu de la conférence (voir la liste ci-dessous). Pour des raisons d'organisation, les participants sont priés **de réserver eux-mêmes** leur chambre d'hôtel. Il n'y a **pas de service de transfert** vers les hôtels.

If if y a pas de service de transfert vers les noteis

Office du tourisme de la région de Fribourg

Tél. 026 350 11 11, Fax 026 350 11 12,

Site web: www.fribourgtourisme.ch , info@fribourgtourisme.ch

Tourisme Suisse

www.tourismus-schweiz.ch

La facture pour le forfait cours et le dîner (si réservé) vous sera remise après le cours. À régler directement sur place : chambre/petit-déjeuner à l'hôtel que vous avez réservé.

L'annulation sans frais est possible jusqu'à une semaine avant le début du cours. Pour toute annulation tardive, des frais de CHF 100. seront facturés pour couvrir les frais engagés. Nous nous réservons le droit de facturer des frais supplémentaires pour les coûts supplémentaires occasionnés, par exemple par des réservations déjà effectuées (restaurant et hôtel ; leurs conditions générales s'appliquent). Sans annulation ou en cas de participation partielle, la totalité du forfait du cours sera facturée.

Plan d'accès:

